



**Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isère,
dans la vallée du Grésivaudan,
à l'amont de Grenoble**

DISPOSITIONS IMMÉDIATEMENT OPPOSABLES
(art. L.562-2 du CE)
approuvées par AP n°2005-01260 du 4 février 2005

Commune de GONCELIN

**CARTE des COTES "c"
(niveaux d'inondabilité de la crue bicentennale de l'Isère)**

227,20 Ligne isocote

MAI 2007

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'ISÈRE
SERVICE PREVENTION DES RISQUES



ECHELLE 1 : 5 000